

FIGURES
DE L'ÉTRANGER.
QUELLES
REPRÉSENTATIONS
POUR QUELLES
POLITIQUES ?

FIGURES
DE L'ÉTRANGER,
QUELLES
REPRÉSENTATIONS
POUR QUELLES
POLITIQUES ?

| | |
|------------|---|
| 05 | INTRODUCTION |
| 10 | I. L'ÉTRANGER FORCÉMENT INDÉSIRABLE ? |
| 11 | Présentation, Danièle Lochak |
| 16 | Les « indésirables ». Passé et présent d'une catégorie d'action publique, Emmanuel Blanchard |
| 27 | L'indésirable des années 1930 : une figure genrée, Aurélie Audeval |
| 36 | L'image de l'étranger au prisme des lois sur l'immigration, Danièle Lochak |
| 50 | II. SÉLECTIONNER, DISQUALIFIER |
| 51 | Présentation, Violaine Carrère |
| 56 | Constantes et mutations dans la figure du travailleur immigré, Alain Morice |
| 71 | L'étranger malade – entre raison humanitaire et politiques migratoires, Caroline Izambert |
| 80 | L'immigré, un invité improbable, Claire Lévy-Vroelant |
| 92 | III. LES REPRÉSENTATIONS FORGÉES PAR LES MOBILISATIONS |
| 93 | Présentation, Nathalie Ferré |
| 96 | Le Troisième Collectif : de nouvelles figures de sans-papiers, Emmanuel Terray |
| 100 | RESF et la construction médiatisée de la figure des parents d'enfants scolarisés, Émilie Roche |
| 108 | Travailleurs sans-papiers : retour sur les grèves de 2006 à 2010, Pierre Barron, Anne Bory, Sébastien Chauvin, Nicolas Jounin, Lucie Tourette |
| 118 | IV. VISIBILITÉ/INVISIBILITÉ : QUELS ENJEUX ? |
| 119 | Présentation, Jean-Pierre Alaux |
| 122 | Exilés de Sangatte et d'ailleurs, Haydée Sabéran |
| 129 | Femmes immigrées : trop peu ou trop visibles, Mirjana Morokvasic |
| 137 | Migrants à la dérive. Une vision manipulée, Claire Rodier |
| 144 | ANNEXES |

introduction

Venant après un premier ouvrage qui a inauguré la collection : *Liberté de circulation : un droit, quelles politiques ?* (2010), puis le deuxième, paru en 2011 : *Immigration, un régime pénal d'exception*, voici donc le troisième : *Figures de l'Étranger. Quelles représentations pour quelles politiques ?*

Le choix de ce thème pour la journée d'étude qui s'est déroulée en mai 2012 nous a été inspiré au départ par l'actualité : la campagne électorale pour les présidentielles, comme souvent hélas, avait marqué un point culminant dans la surenchère de discours stigmatisant l'immigration et les immigré-e-s.

Mais il fallait dépasser l'écume des discours électoralistes. On ne pouvait pas en rester au constat somme toute banal de la libération de la parole xénophobe comme mode d'attraction des suffrages. Les électrices et électeurs seraient en effet de plus en plus réceptifs à ces sirènes, préparés qu'ils sont à considérer les étrangers comme des coupables et des intrus, traités comme tels par de multiples politiques publiques relevant d'une véritable « xénophobie d'État », selon la formule désormais consacrée.

Le sous-titre de notre journée d'étude et de l'ouvrage qui en est issu : « quelles représentations pour quelles politiques ? » indique d'emblée l'intention de mettre en lumière la façon dont les représentations de l'« Immigré », de l'« Étranger » inspirent les politiques publiques et la législation et dont, en sens inverse, la législation véhicule et conforte des images négatives des étrangers et des étrangères. Ce point est particulièrement important tant reste prégnant le lieu commun selon lequel les modifications législatives ne feraient que refléter un certain nombre de préoccupations et d'évolutions sociales. Or, en matière d'entrée et de séjour des étrangers comme en d'autres domaines, les dispositions juridiques ainsi que les interprétations et pratiques qu'elles génèrent sont aussi des modalités de construction des cadres cognitifs et des stéréotypes relatifs aux groupes sociaux que le droit contribue à faire exister.

Ces interactions entre droit, pratiques administratives et représentations sont intensifiées dans les périodes où l'immigration est construite en problème public mais ne sont pas propres à l'époque contemporaine. D'où le parti de cet ouvrage de ne pas s'en tenir au court terme, voire au très court terme : il fallait étendre le champ d'investigation pour y inclure la longue durée, ce qui explique la présence d'études portant sur des périodes passées. Elles permettent à la fois de rendre compte de permanences et de continuités dans les représentations des étrangers mais aussi de mettre en exergue un certain nombre d'évolutions, de ruptures qui peuvent être le fruit de l'action de groupes mobilisés.

De fait, les étrangers et les étrangères ne sont pas des objets passifs des politiques publiques : on sait qu'ils peuvent contourner les dispositifs qui cherchent à limiter leurs capacités d'agir ; mais leur répertoire va au-delà des tactiques de résistance quotidienne à l'emprise du droit et de l'administration. Sans revenir sur les retournements permis par les usages de l'arme du droit, il s'agit de mettre l'accent sur les stratégies collectives de lutte et de représentation d'eux-mêmes qui permettent aux étrangers et aux étrangères d'avoir prise sur les images publiques qui leur sont accolées.

Nous avons donc voulu montrer comment les immigré-e-s et leurs soutiens peuvent contribuer à construire les attributs qui sont attachés à leur condition, dans des stratégies de différenciation ou d'indifférenciation dont les résultats ne peuvent pas être anticipés *a priori*. Les luttes et les mobilisations sont des moments particulièrement propices pour faire naître, à l'appui de revendications, des images différentes, positives, qui ne coïncident pas avec les représentations négatives classiques. Il ne s'agit d'ailleurs pas forcément de réduire l'écart avec une réalité qu'on penserait mesurable ou en tout cas délimitable. Ainsi, les organisations de soutien aux étrangers jouent elles-mêmes sur un certain nombre de réductions de la complexité du pluralisme migratoire pour faire ressortir

des drames, des situations limites occultées par les pouvoirs publics. La fabrique des stéréotypes est donc un exercice partagé par des acteurs aux objectifs variés.

C'est au croisement de ces logiques que résident les explications qui font que certains étrangers restent invisibles dans l'espace public ou dans les discours alors que d'autres sont très visibles. Encore une fois, la visibilité n'est pas forcément un objectif: l'invisibilité peut aussi être liée à une indifférence partagée aux signes supposés de l'extranéité. Elle renvoie potentiellement à la faible prégnance des stéréotypes relatifs aux étrangers. Mais l'invisibilité peut aussi être le vecteur de formes de domination et de relégation sociale. C'est dans cette ambivalence que se nichent les enjeux et les difficultés d'une lutte pour la reconnaissance qui passe par l'affirmation publique de représentations et d'images forcément réductrices.

La première partie de l'ouvrage s'attache à montrer comment les représentations négatives de l'étranger indésirable gouvernent, en même temps qu'elles en sont le produit, la législation et les politiques publiques.

La deuxième partie s'efforce de repérer et d'analyser l'évolution des représentations attachées à certaines figures de l'immigré-e, à certaines formes d'immigration: les travailleurs, les familles, les réfugiés..., tour à tour promues ou disqualifiées en fonction, d'un côté, des besoins – économiques ou démographiques – et de l'autre des craintes ou des fantasmes – spontanés ou plus souvent inculqués – qu'elles ne cessent de susciter.

Dans la troisième partie, on se place non plus du côté des pouvoirs publics mais du côté de celles et de ceux qui se mobilisent – les immigrés et leurs soutiens dans le milieu associatif ou syndical – pour faire avancer des revendications. Les contributions rassemblées ici montrent comment, à l'occasion d'une lutte déterminée, à un moment donné, est promue ou construite une image positive d'une catégorie: les travailleurs en grève, les couples mixtes, les

demandeurs d'asile déboutés, les parents d'enfants scolarisés, les victimes de la double peine...

Si la notion de représentation implique une forme de visibilité, parmi les immigré·e·s, tous et toutes ne sont pas « visibles » au même degré : les uns le sont plus que d'autres, certains restent invisibles, soit de leur fait, soit par l'effet de facteurs extérieurs. Qu'est-ce qui explique cette visibilité ou cette invisibilité et qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné une catégorie de personnes passe de l'ombre à la lumière et inversement ? Pour quelles raisons ? Avec quels effets ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre la quatrième partie de l'ouvrage.

Si vous souhaitez vous procurer cet ouvrage (15 €), vous pouvez :

> le commander sur notre site web :
www.gisti.org/commandes

ou

> le demander à votre libraire, en lui indiquant
que le Gisti diffuse lui-même ses ouvrages :
www.gisti.org/diffusion